

L'actu du jour

20 000 Eco-Ecoles dans le monde

Eco-Ecole est un label certifiant qu'une école se soucie de l'environnement. Pour le recevoir l'année prochaine, il faut s'inscrire avant le 1er juin 2007.



Travailler avec toutes les classes pendant une année scolaire pour faire de l'école un bâtiment qui respecte l'environnement, c'est-à-dire trouver des solutions sur l'un des 4 points suivants : une meilleure alimentation, le recyclage des déchets ou la bonne utilisation de l'eau ou de l'énergie... voilà ce que récompense le label Eco-Ecole. Ce dernier valide des réalisations concrètes. Les solutions trouvées doivent être un réel gain pour l'environnement, mobiliser l'ensemble des élèves et enseignants et être effectuées en 7 étapes bien précises. L'une d'elles consiste pour les élèves à réaliser un éco-code sous une forme artistique (affiche, chanson, expo..) qui expose les nouveaux gestes en vigueur à l'école pour agir en faveur de la planète. Pour obtenir l'Eco-label, les écoles doivent déposer un dossier avant le 1er juin. Un jury se chargera l'année suivante d'attribuer ou non le label. Les Eco-Ecoles françaises rejoignent ensuite le réseau des 20 000 Eco-Ecoles réparties dans 40 pays pour échanger leurs expériences. Pour télécharger le dossier de participation : www.eco-ecole.org, dans la rubrique « Participer ».

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)